

GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

David BLANCHON, Géraldine DJAMENT-TRAN

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : trente minutes dont vingt minutes d'exposé et dix minutes de questions.

Type de sujets donnés : document cartographique éventuellement accompagné de documents annexes.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

Douze candidats ont passé cette année l'épreuve à option de géographie, avec des notes s'échelonnant de 6 à 16. Les sujets proposés présentaient un large éventail de régions et de thèmes. Comme l'année précédente, aucune carte au 1/100 000 n'a été donnée. Quelques cartes étaient accompagnées de documents annexes destinés à attirer l'attention du candidat sur certains enjeux du commentaire (textes, extraits du recensement INSEE et du recensement agricole, cartes anciennes).

Le jury n'a constaté aucun problème majeur dans l'expression orale des candidats, tant pour l'élocution que le niveau de langage. La plupart des candidats ont présenté un plan logiquement construit et clairement exposé.

Les notes les plus basses s'expliquent essentiellement par un manque de précision dans l'utilisation du vocabulaire géographique simple, que ce soit dans la description des formes du relief, des paysages ruraux ou des formes urbaines et/ou par l'oubli de thèmes importants (par exemple le rôle structurant des transports en banlieue), particulièrement regrettable à propos de cartes classiques. De plus, le jury a souvent noté une méconnaissance du maillage administratif et des instruments de gestion du territoire, comme les Parcs Nationaux ou les Parcs Naturels Régionaux. Cela a conduit des candidats à une présentation désincarnée des espaces considérés et ne leur a pas permis de dégager des enjeux économiques et sociaux pourtant visibles sur les cartes et parfois soulignés dans les documents annexes comme les phénomènes de ségrégation socio-spatiale, auxquels des candidats issus de la filière B/L, formés en sociologie, devraient être particulièrement sensibles. Les cartes urbaines, qu'il s'agisse de cartes de métropoles régionales ou surtout de banlieue parisienne, restent insuffisamment maîtrisées.

Nous voudrions rappeler aux candidats que l'épreuve de commentaire de carte n'est pas une épreuve de connaissance générale, mais bien essentiellement un commentaire de document. Il ne s'agit pas de « plaquer » des exposés sur la carte, surtout lorsqu'ils se fondent sur une vision passéiste et stéréotypée des territoires concernés mais de partir d'une lecture fine de la carte pour dégager des enjeux spatiaux et construire une réflexion géographique. Les systèmes de production hydro-électrique, les grands types de paysages ruraux ou encore les formes urbaines (zones pavillonnaires ou grands ensembles) pour ne prendre que quelques exemples sont facilement identifiables sur les cartes au 1/50 000 ou 1/25 000. Même sans connaissance

préalable de la région donnée, un candidat attentif pourra construire un exposé satisfaisant en montrant comment ces éléments structurent les territoires concernés.

Ainsi le jury a eu la satisfaction d'entendre d'excellents exposés qui, tout en s'appuyant sur une attention fine au détail de la carte avec un vocabulaire précis, s'attachaient à construire une problématique autour d'un fil directeur clair et proposaient une mise en perspective historique et une présentation articulant différentes échelles. Le commentaire de la carte de Cholet a par exemple utilisé avec profit le concept de district industriel ; celui de la carte des Trois Vallées a également montré les tensions entre les politiques de protection de la nature et le développement touristique lié aux sports d'hiver.

Enfin, rappelons que les questions posées après les vingt minutes d'exposé ont toute leur importance. Elles servent notamment à mettre en valeur ses qualités ou à éclairer tel ou tel point qui aura peut-être été négligé étant donné le temps imparti pour le commentaire. Les candidats semblent parfois négliger cet exercice, alors qu'il s'agit d'un point fondamental de l'épreuve. Le jury y accorde une grande importance et des bonnes réponses aux questions posées permettent d'augmenter sensiblement la note des candidats.

Liste des sujets :

Bayonne-Anglet-Biarritz 1/25 000
Avignon au 1/50 000 (avec extrait du recensement agricole)
Parc Naturel Régional de Camargue : 1/25 000
Cholet 1/25 000 (avec document INSEE-étude)
Fort de France 1/25 000 (avec document annexe sur le volcanisme)
Neuf-Brisach au 1/ 50 000
Bordeaux au 1/25 000
Les Trois Vallées 1/25 000
Grenoble 1/25 000
Ile de Noirmoutier au 1/25 000
Cherbourg-Octeville au 1/25 000 (avec document annexe)
Versailles au 1/25 000